

CONSEIL MUNICIPAL D'AVANCON

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 17 mai 2019

Président : Monsieur Laurent NICOLAS

Secrétaire de séance : Madame Nicole QUEYREL (8 /8)

Etaient présents : Mmes BOISSERENQ Josiane, QUEYREL Nicole, Mrs ASTRION Julien, EYRAUD Joël, JACOB Stéphane, NICOLAS Laurent, et VALLON Joël.

Absents : Madame GIAIME Nathalie, excusée, donne procuration à Monsieur NICOLAS Laurent, Monsieur ROUAULT Samuel, excusé.

La séance est ouverte à 20h15.

Les comptes rendus de séances des 29 mars et 12 avril 2019, ont été approuvés par les membres du conseil municipal (voté 8/8).

1 – CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE.

4 entreprises ont répondu à cet appel d'offres : (l'estimatif du Maître d'œuvre étant de 254 500€ ht)
Montant des offres après négociation demandée par le M.O. – (Réunion du 13/05/2019).

BOREL	193 024.36€ ht
FIGARELLA	198 326.08€ ht
AMCV	184 796.80€ ht
TPMP	249 811.00€ ht

Les membres du conseil optent pour l'entreprise AMCV qui propose les travaux au montant de 184 796.80€ ht. (Voté 8/8).

Rappel : subvention de 40%.

2 – CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE GOUDRONNAGE 2018.

Ouverture des plis le 19/04/2019.

Estimatif du Maître d'œuvre : 15 620.00€ ht

2 entreprises ont répondu à l'appel d'offres :

COLAS	18 850.00 ht
ROUTIERE DU MIDI	22 350.15 ht

Les membres du conseil optent pour l'entreprise COLAS qui propose les travaux au montant de 18 850.00€ ht. (Voté 8/8).

Rappel : subvention de 55%. Travaux prévus chemin maison BAYLE.

3 – CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE GOUDRONNAGE 2019.

Ouverture des plis le 10/05/2019.

Estimatif du Maître d'œuvre : 9 925.00€ ht

2 entreprises ont répondu à l'appel d'offres :

COLAS	8 710.00€ ht
ROUTIERE DU MIDI	7 807.00€ ht

Les membres du conseil optent pour l'entreprise ROUTIERE DU MIDI qui propose les travaux au montant de 7 807.00€ ht (Voté 8/8).

Rappel : subvention de 55%. Travaux prévus aux Santons.

4 – DEMANDES D'ACHATS DE TERRAINS.

Reçus en Mairie, 2 courriers pour demander la possibilité d'acquérir des terrains appartenant à la commune :

1/ Mme LEWIT Céline et M. LAMBERT Olivier, pour du stockage de bois, évacuation de pluviales etc... (parcelles 611, 612, part. 615).

2/ M. MAUREL Michel, pour un terrain afin d'y faire paître ses chevaux.

L'ensemble des membres du conseil votre **CONTRE** ces 2 demandes à 8/8.

5 – DEMANDE D'OCCUPATION DE TERRAIN PAR ALBERTUS RENOVATION.

L'entreprise ALBERTUS RENOVATION demande l'autorisation d'occuper la parcelle Z400, afin de pouvoir y intégrer un parking destiné aux véhicules de ses employés, la parcelle Z683 devenant trop petite.

Les membres du conseil proposent donc un bail de location, pour le terre-plein existant, à hauteur de 100€ /mois, pour une durée de 1 an, renouvelable par tacite reconduction.

(Voté 8/8).

6 – AVIS DE LA COMMUNE SUR LE SRADDET ET LE PRPGD.

La communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance demande de prendre une délibération concernant le schéma SRADDET incluant le PRPGD.

SRADDET : Schéma **R**égional d'**A**ménagement, de **D**éveloppement **D**urable et d'**E**galité des **T**erritoires.

PRPGD : **P**lan **R**égional de **P**révention et de **G**estion des **D**échets.

Ces 2 schémas font suite à la loi NOTRE et sont soumis à enquête publique.

La communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance a émis un **avis défavorable** à ces projets.

Après avoir étudié les diverses motivations de ce refus, l'ensemble du conseil municipal, décide également, de voter contre ces schémas. (Voté **CONTRE** à 8/8).

QUESTIONS DIVERSES:

Courrier du 07/05/2019, de Mme Christiane BOYER - 05130 St Etienne Le Laus,

Demandant un échange de parcelle au quartier Rabière.

L'ensemble des membres du conseil votre **CONTRE** cette demande à 8/8.

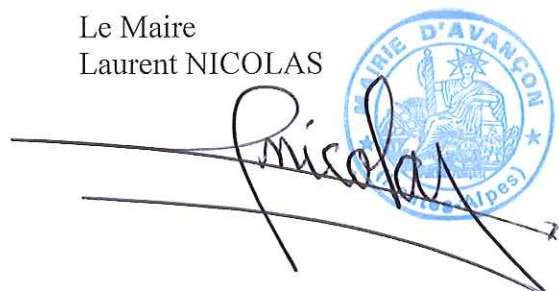
Courrier de la Mairie de Gap, cherchant un terrain d'une surface de 50 à 100 ha, destiné à l'entraînement au tir, des 1 250 militaires.

Malheureusement, aucun terrain répondant à ces critères, n'est disponible pour ce projet.

Une réponse dans ce sens va être adressée à la Mairie de Gap.

La séance est levée à 22 heures 25.

Le Maire
Laurent NICOLAS

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'AVANCON' at the top and '05130 (Alpes)' at the bottom, with a central emblem. The signature is written over the stamp and extends to the right.